

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis que le 14 mai 2024, à compter de 19 h 30, dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, situé au 1111, avenue Saint-Paul à Saint-Césaire, se tiendra une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire au cours de laquelle toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure suivante. :

Demande de dérogation mineure n° DM-02-2024 au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements

M. Dominic Couture, propriétaire, soumet cette demande de dérogation mineure concernant l'implantation de la remise à jardin sise au 1405, terrasse Fortin, portant le numéro de lot 1 592 016 et situé en zone n° 115.

Nature et effet de la demande :

L'approbation de cette dérogation mineure aurait comme effet de régulariser l'implantation du bâtiment accessoire isolé décrit ci-dessus, lequel présente une distance d'implantation levée à 0,87 mètre de la ligne de lot latérale, alors que la norme actuellement en vigueur au règlement de Zonage n° 92-2005 et amendements fixe plutôt cette distance minimale à 1 mètre, **ayant ainsi comme effet d'octroyer une dérogation de 0,13 mètre sur la norme actuellement en vigueur.**

Le tout, tel qu'illustré au certificat de localisation préparé par Samuel Hottote, arpenteur-géomètre, en date du 19 février 2024 et portant le numéro 636 de ses minutes.

Fait à Saint-Césaire ce 25 avril 2024

M^e Isabelle François, avocate
Directrice générale et Greffière